

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.190

L'An deux Mille Onze, le 15 décembre à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 9 décembre 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 9 décembre 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, adjoints,

M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PRUDENCIO, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DAUZIDOU représentée par M. GIRAUD
M. CAU représenté par M. SIMONNET
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
Mme LEFEBVRE représentée par Mme FAUQUET-MOLL
M. PAVON représenté par Mme DESCHANP
M. REVOLAT représenté par Mme SERRE

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme BARRAUD DUCHERON

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Personnel territorial - modification du tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2011

RAPPORTEUR : M. GIRAUD

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé de compléter le tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2011, afin d'ouvrir les postes manquants pour les avancements de grade, suite à la commission administrative paritaire du lundi 21 novembre 2011 et de créer les nouveaux grades, suite au décret du 23 novembre 2011, relatif au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

GRADES	CATÉGORIE	POSTES À OUVRIR
<u>Secteur Technique</u>		
Adjoint Technique 2° classe	C	4
Adjoint Technique Principal 2° classe	C	3
Technicien Principal 2° classe	B	2
<u>Police Municipale</u>		
Brigadier Chef Principal	C	2
<u>Secteur Culturel</u>		
Assistant de Conservation Principal de 1 ^{ère} classe	B	1

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de compléter le tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2011 comme suit :

GRADES	CATÉGORIE	POSTES À OUVRIR
<u>Secteur Technique</u>		
Adjoint Technique 2° classe	C	4
Adjoint Technique Principal 2° classe	C	3
Technicien Principal 2° classe	B	2
<u>Police Municipale</u>		
Brigadier Chef Principal	C	2
<u>Secteur Culturel</u>		
Assistant de Conservation Principal de 1 ^{ère} classe	B	1

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 décembre 2011

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD